

Conservatoire National des Arts et Métiers
Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle
Inetop
Equipe pédagogique nationale 13 : Orientation, formation, travail

Certificat de spécialisation
(diplôme du Cnam)
Supervisions de pratiques d'orientation et
d'accompagnement de carrière
Promotion 2020-2021
Code diplôme : CS8500A



Renseignements administratifs :

*Inetop - Secrétariat SCOLARITE Master : masters.inetop@cnam.fr
Monsieur Jean-Henri RANDRIANARAHANA
Bureau 17 - 1er étage
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h00
41, rue Gay Lussac - 75005 PARIS
Téléphone : 01 44 10 79 28*

Responsable national du certificat de spécialisation : Manon Pouliot :
manon.pouliot@lecnam.net

Responsable opérationnel pour le Cnam Paris :
Professeur Jean-Luc BERNAUD : jeanluc.bernaud@lecnam.net

Les lieux ressources de l'Inetop

Le Service Commun de la Documentation (SCD) du Cnam regroupe les bibliothèques du Cnam. La bibliothèque du site Gay-Lussac offre une documentation scientifique spécialisée dans les domaines de l'orientation scolaire et professionnelle, la psychologie du travail, la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, l'ergonomie et les métiers de la formation.

Horaires de la bibliothèque Gay-Lussac : lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h30-18h ; jeudi : 14h-19h

<https://bibliotheques.cnam.fr/opac/Opac.do?sysb=polo>

L'équipe de formateur.ice.s du SCD propose un ensemble de formations qui peuvent s'organiser en journée, en soirée, à la carte ou en groupes :

- Méthodologie de la recherche documentaire
- Panorama des ressources électroniques
- Step/Star : le circuit de la thèse
- Comprendre et rédiger une référence bibliographique
- Apprendre à utiliser un logiciel de référence bibliographique (Zotero)

Contact :

Site internet des bibliothèques du Cnam :

<http://bibliotheque.cnam.fr/>

Pour s'inscrire à une formation :

bib.formation@cnam.fr

LE CENTRE DE RESSOURCES EN ORIENTATION THIERRY BOY

Lieu de support à la formation, son objectif est de fournir des informations et des conseils sur l'utilisation des outils et méthodes dans le champ de l'orientation.

Il est possible de consulter au centre de ressources :

- 1) Des instruments psychométriques dans le domaine conatif et cognitif (plus d'un millier de tests et questionnaires),
- 2) Des méthodes "d'éducation à l'orientation",
- 3) Des logiciels pour l'évaluation psychologique, l'information et l'aide à la prise de décision. Chaque outil fait l'objet d'une analyse approfondie et est décrit sur une fiche.

Le Centre est ouvert aux étudiant.e.s, aux formateur.rice.s-chercheur.e.s et aux praticien.ne.s en psychologie.

Le mercredi de 15h00 à 18h00. Et sur Rendez-vous. Fermé durant les vacances scolaires.

Contact : Laurence Thiénot ; inetop.testo@cnam.fr ; Tel : 01 44 10 78 52

LA DOCUMENTATION A VISEE PEDAGOGIQUE

Son objectif est de mettre à disposition des stagiaires les supports documentaires existants en C.I.O. Le centre est ouvert aux stagiaires sur rendez-vous et se trouve en salle 31, 2^{ème} étage.

Responsable : Van PATILLON ; bureau 2.28b ; 01 44 10 78 91 ; thi-van.patillon@cnam.fr

LA SALLE INFORMATIQUE

La salle informatique 82 (située au 4^{ème} étage) est équipée de dix ordinateurs PC munis des logiciels ad hoc. La clé est à retirer à la loge.

Modalités de candidature au certificat de spécialisation « supervisions de pratiques d'orientation et d'accompagnement de carrière » :

Conditions d'admission :

1) L'admission au certificat de spécialisation est établie par l'équipe pédagogique à partir d'un dossier de candidature. Les candidatures peuvent être acceptées ou non, uniquement pour l'année universitaire à venir. Dans le cas d'une non-acceptation, un argument peut être transmis à l'intéressé.e pour bonifier son dossier de candidature ultérieur. Aucune limite n'est fixée quant au nombre de candidatures pour chaque candidat.e.

2) La date limite de remise du dossier par voie électronique est fixée au **lundi 21 septembre 2020**. Les candidat.e.s sont néanmoins invité.e.s à envoyer leur dossier le plus tôt possible, car le nombre de places étant limitées à 15, les admissions seront prononcées dans l'ordre d'arrivée.

3) Les prérequis pour l'admission sont les suivantes :

- Être titulaire d'un master quelle que soit la spécialité,
- Avoir au moins deux années de pratiques professionnelles équivalent temps plein dans un métier du conseil et de l'accompagnement, avec une spécialité dans le domaine de l'orientation ou de l'accompagnement des carrières.

4) Les titulaires d'un enseignement de « psychologie de l'orientation » (PRT220) enseigné au Cnam dans le cadre du master professionnel « psychologie de l'orientation et du conseil » ou « Conseil Orientation Bilan – COBI » du Cnam, peuvent, sous réserve d'un accord de l'équipe pédagogique, être dispensés du suivi et de la validation du module 2 du certificat de spécialisation (cadres théoriques en orientation et accompagnement tout au long de la vie).

5) Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

6) Lorsque le certificat de spécialisation n'est pas réalisé en une seule année, en cas d'échec à une ou plusieurs UE, la réinscription l'année suivante n'est pas automatique, mais est soumise à l'approbation du jury. Il est nécessaire dans ce cas de payer de nouveau les frais d'inscription.

Inscription administrative :

Les modalités d'inscriptions pédagogique et administrative sont communiquées le jour de la rentrée.

Conventions de formation :

Les informations relatives aux conventions de financement se trouvent en ligne sur : <http://www.cnam-paris.fr/financer-ma-formation/>

Les demandes de conseil pour financement de formation se font directement à l'adresse : financements.centreparis@cnam.fr

Accès par unités capitalisables

On peut choisir de suivre et valider une ou quelques UE sur une année, pour compléter son parcours ou son expérience, en fonction de ses projets et possibilités.

Validation des acquis

Infos en ligne sur <http://www.cnam-paris.fr/valider-mes-acquis/>

VAE : Le diplôme est accessible par Validation des acquis de l'expérience, en totalité ou en partie.

VAP : La Validation des acquis professionnel (pour dispense de prérequis) doit être obtenue par la.e candidat.e avant la session d'étude de son dossier d'admission.

VES : La Validation d'Unités d'Enseignement (UE) obtenues dans d'autres formations en enseignement supérieur est possible. Conditions, procédures et accès aux dossiers sur le site du Centre d'enseignement de Paris, qui peut également vous recevoir pour information (accès 9).

Certificat de spécialisation
(diplôme du Cnam)
Supervisions de pratiques d'orientation et
d'accompagnement de carrière
Promotion 2020-2021
Code diplôme : CS8500A

Présentation générale et objectifs de la formation :

Ce certificat de spécialisation « supervisions de pratiques d'orientation et d'accompagnement de carrière » est un **nouveau diplôme professionnel du Cnam**, destiné à des spécialistes de l'accompagnement et du conseil ayant de l'expérience et souhaitant enrichir leur pratique par des rencontres de professionnels du même domaine, une actualisation de leurs connaissances, une ouverture vers la création de nouveaux dispositifs d'accompagnement, et bénéficier par ailleurs d'une supervision afin de s'inscrire dans une démarche qualité des pratiques professionnelles. Ce certificat de spécialisation s'adresse à un public de professionnel.le.s ayant déjà une expérience de l'accompagnement (orientation, bilan de compétences, insertion et aide à la recherche d'emploi, VAE, coaching, conseil en évolution professionnelle, etc.) et **souhaitant prendre du recul sur leur pratique, actualiser leurs connaissances et développer leur professionnalité par la mise en place de pratiques innovantes**. L'objectif est ici de fournir des cadres pour penser sa pratique, l'analyser par une démarche de confrontation et de supervision, puis se donner des perspectives nouvelles afin d'accroître sa professionnalité et d'insuffler de nouvelles dynamiques dans l'exercice du conseil et de l'accompagnement. L'inscription dans ce diplôme du Cnam est susceptible de favoriser une reconnaissance institutionnelle et professionnelle, utile lors de réponses à appel d'offres, accréditations, ou valorisation des compétences professionnelles.

Contenu des enseignements :

Les 3 modules sont organisés autour de principes clairs :

- ANALYSER sa pratique professionnelle afin de saisir les ressources, contraintes et leviers dans le conseil et l'accompagnement (PRT245).
- COMPRENDRE les évolutions récentes des cadres de références dans le domaine de l'accompagnement et du conseil en étudiant les travaux scientifiques actuels permettant de situer les postures, méthodes et résultats des pratiques (PRT220).
- Enfin, AGIR sur le réel en développant l'innovation et en transformant les pratiques, afin de les adapter aux besoins et de les développer dans une perspective de qualité (PRT246).

Publics visés :

Professionnel.le.s de l'accompagnement et du conseil (conseiller.ère.s bilans de compétences, coachs, responsables ressources humaines, conseiller.ère.s en insertion professionnelle, conseiller.ère.s en évolution professionnelle), psychologues de l'Éducation nationale, conseiller.ère.s d'orientation-psychologues, psychologues du travail ou de l'orientation.

Nombre d'heures de formation :

180h pour la totalité du diplôme (soit environ 30 journées de formation), 100h pour les professionnels dispensés du module 2.

Modalités pédagogiques :

- Formation incluant des séminaires de regroupement et une partie distancielle,
- Méthodes de pédagogie active : mises en situation, études de cas, situations pratiques travaillées en commun.
- Présence obligatoire à au moins 80% des enseignements pour pouvoir valider.

Nombre de participants :

15 places maximum

Lieu de la formation :

Cnam Paris

Débouchés professionnels :

- Psychologues, conseillers et coachs (en orientation, en évolution professionnelle, en VAE, etc.) travaillant dans divers organismes :

* Institutions ou structures d'accueil à destination des jeunes et des jeunes adultes : services d'informations et d'orientation universitaires, PAIO, Missions locales, points informations jeunesse, structures et services d'orientation pour les élèves hors éducation nationale.

* Institutions impliqués dans les reconversions professionnelles à l'âge adulte : Centre de bilans de compétences, Chambres de commerce et d'industrie, Association pour l'Emploi des Cadres, chambres des métiers, OPCA et Fonds de gestion (Fongecif), les services chargés de mise en œuvre de la VAE, les centres d'information (sur la formation ; sur les droits des femmes...).

* Organismes de formation qui doivent de plus en plus répondre à l'individualisation des parcours à la construction de projets professionnels.

* Cabinets de ressources humaines et services de gestion des ressources humaines des entreprises.

* Spécialistes pouvant intervenir aussi bien dans les entreprises que dans les organismes publics ou semi-publics sur des activités et problèmes liés l'accompagnement des carrières : gestion des ressources humaines et des carrières, formation et perfectionnement professionnel ; organisation du travail, conseil en évolution professionnelle.

Contacts :

- ✓ Référente nationale du projet :

Manon Pouliot, CNAM, 41 rue Gay-Lussac, 75005 PARIS ; manon.pouliot@lecnam.net

- ✓ Responsable local du projet :

Jean-Luc Bernaud, CNAM, 41 rue Gay-Lussac, 75005 PARIS ; jeanluc.bernaud@lecnam.net

- ✓ Secrétariat :

Jean-Henri RANDRIANARAHANA, secrétariat pédagogique, CNAM, 41, rue Gay Lussac 75005 PARIS ; jean-henri.randrianarahana@lecnam.net

Il est composé de trois enseignements (les personnes qui ont déjà validé le PRT220 en ayant déjà un master à l'Inetop sont dispensées de ce PRT):

PRT245 : Supervision et analyses de pratiques actuelles (Responsable : Manon Pouliot)

L'objectif de ce module est de développer le sens de l'analyse et de la réflexivité sur les pratiques vécues en matière de conseil et d'accompagnement pour des professionnel.le.s de l'orientation ou de l'accompagnement des carrières.

1.1 Groupe de supervision. Ce groupe de supervision se donne pour objectif d'analyser les pratiques professionnelles et en particulier les nœuds et difficultés (liés à l'institution, à la relation avec les bénéficiaires, aux prescripteurs, aux financeurs, à l'emploi des méthodes, aux phénomènes de discrimination, à son propre vécu, etc.) et les leviers et ressources personnelles et professionnelles pour y faire face. Il s'agit ici de développer la réflexivité sur « l'agir professionnel » et de penser des cadres de référence pour favoriser l'instauration de pratiques renouvelées.

Durée : 30h

1.2. Études de cas analysées. Les études de cas sont apportées par les participant.e.s : synthèses de bilans de compétences, enregistrements et retranscriptions d'entretiens individuels ou d'animations de groupe, résultats de méthodes d'évaluation, etc. Elles font l'objet d'une analyse en atelier et d'un travail de synthèse afin d'en dégager en commun des suggestions pratiques et voies de perfectionnement.

Durée : 30h

Validation du module par dossier d'analyse de la pratique réflexive.

PR220 : Cadres théoriques en orientation et accompagnement tout au long de la vie. Ce module est mutualisé avec le PRT220 du master 2 en psychologie POC et TSP et du master COBI du Cnam (Responsable : Jean-Luc Bernaud)

L'objectif de ce module est d'offrir une culture actualisée sur les questions de conseil et d'accompagnement. Il expose les évolutions récentes en matière d'accompagnement et de conseil, afin de permettre une actualisation des connaissances et de penser la pratique professionnelle avec de nouveaux éclairages.

Durée : 80h

Validation du module par exposé oral et examen écrit

PRT246 : Intrapreneuriat et entrepreneuriat en matière d'accompagnement (responsable : Nicolas Guénolé)

L'objectif de ce module est de fournir des repères professionnels pour développer de nouvelles pratiques d'accompagnement, en créant une nouvelle structure ou en développant son propre horizon professionnel, par le biais de nouvelles méthodes et pratiques au sein de sa structure.

3.1. Témoignages d'accompagnements innovants réalisés par des professionnel.le.s. Parmi les thèmes : l'emploi des nouvelles technologies dans l'accompagnement, l'accompagnement en entreprise, la création d'un cabinet de conseil, la formalisation de nouveaux dispositifs de conseil.

Durée : 20h

3.2. Accompagnement à la réalisation d'un projet innovant. Les participant.e.s, dans ce cadre sont amené.e.s à élaborer et à tester en situation de nouvelles modalités d'intervention : pratique d'entretien, nouveau dispositif ou nouvelle manière d'intervenir dans un dispositif existant, création d'outils d'accompagnement, etc. L'accent est mis sur l'innovation en s'inscrivant dans une démarche qualité, prenant en compte des questions de déontologie, de pertinence scientifique et de valeur ajoutée sur le plan professionnel.

Durée : 20h

Validation du module par dossier et soutenance orale.